



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

vote par procuration

Question écrite n° 131715

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur l'importance de prévoir l'organisation du vote par procuration en cette période où vont se multiplier les scrutins et où les déplacements pour raisons de vacances vont inciter à l'abstentionnisme. Les démarches à effectuer ne sont pas toujours les mêmes suivant les lieux et les commissariats. Il lui demande si les dispositions nécessaires et les précautions à prendre dans les délais seront diffusées au plus vite pour faciliter les opérations électorales conformément à la loi.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131715

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 avril 2012, page 2859

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)